



Tremplin 16-30

Planification stratégique 2024 - 2027



Table des matières

1. Mission et vision	4
2. Valeurs	5
3. Axes d'intervention	6
4. Orientations, stratégies clés, résultats attendus, moyens et échéanciers	7

Cette planification stratégique a été réalisée par la direction et l'équipe du Tremplin 16-30 de Sherbrooke avec le soutien de son conseil d'administration et l'accompagnement précieux de Véronique Houle de l'organisme PAIR.

Le Tremplin tient à remercier chaleureusement toutes les personnes (jeunes utilisateurs et utilisatrices, membres d'organisations partenaires) qui ont participé aux consultations ayant menées à l'élaboration de cette planification stratégique. Le Tremplin remercie aussi Mission Inclusion pour sa participation financière.

1. Mission et vision

Mission

Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke est un organisme d'action communautaire autonome qui offre du soutien à des jeunes de 16 à 30 ans en situation ou à risque d'itinérance.

Par ses pratiques en soutien communautaire et en soutien résidentiel avec accompagnement, le Tremplin cherche à favoriser la mise en action, l'inclusion sociale et le développement de l'autonomie des jeunes. L'organisme offre aussi, grâce à sa salle multifonctionnelle, un espace créatif ouvert à la communauté où se déroulent une programmation socioculturelle et des activités variées.

Vision

Une société dans laquelle toutes personnes devraient bénéficier :

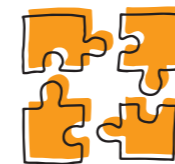
- d'un logement décent respectant sa capacité de payer;
- d'un accès aux services de santé (mentale et physique) gratuits;
- d'un milieu de vie qui favorise son épanouissement et sa participation citoyenne dans une communauté soutenante et inclusive.

2. Valeurs



Engagement social et environnemental

L'engagement social et environnemental a pour but de créer plus d'équité et d'égalité dans la société, d'améliorer la qualité de vie dans la communauté, de réduire l'empreinte écologique de l'organisme et de ses membres, de contribuer à propager la parole citoyenne ainsi que de participer à la défense des droits des communautés marginalisées. Le Tremplin vise à être un acteur responsable et positif dans sa collectivité, que ce soit dans son quartier, avec les organismes communautaires et culturels, envers ses subventionnaires, auprès des individus ou comme employeur.



Partenariat

Le partenariat fait partie d'une vision de développement qui s'appuie sur des relations égalitaires permettant l'engagement actif de l'ensemble des parties (jeunes utilisateurs et utilisatrices, membres de l'équipe, membres du CA, organismes et professionnel-le-s associé-e-s) dans une démarche ou projet. À travers le partenariat, le Tremplin prône la transparence des pratiques, la coopération, l'échange d'informations et le partage des responsabilités. Cette valeur mise aussi, dans son déploiement, sur des approches de démocratie participative et d'autonomisation des individus.

Créativité



La créativité met de l'avant l'imagination et la capacité d'adaptation de chacun-e. Cette valeur s'inscrit à l'intérieur d'un climat de travail où la prise de risque et l'innovation sont encouragées dans la quête de résultats, afin de favoriser l'épanouissement autant des usagers-ères que du personnel. La créativité se rapporte aussi à l'importance des arts et de la culture pour le développement des individus et des communautés.



Humanité et respect

L'humanité et le respect font appel à l'ouverture, à l'acceptation des différences, à la considération, à l'empathie, à l'attention envers l'autre et soi-même, à la bienveillance et à la solidarité. Ces valeurs nous amènent à être sensible à la situation et à la condition de l'autre (utilisateurs-trices⁸, membres de l'équipe, partenaires) dans toute son unicité, sans pour autant tomber dans l'oubli de soi ou dans la pitié. L'humanité et le respect passent entre autres par une communication saine et ouverte, exempte de violence et de jugement, par l'écoute et par la reconnaissance.

Bien-être commun



Le bien-être pose le plaisir, l'humour, l'espoir et la joie comme manière de vivre et d'agir. La convivialité et l'entraide favorisent le dynamisme, la quiétude et la satisfaction des objectifs, tant personnels que collectifs. Cette valeur renforce aussi l'importance d'un environnement de travail et d'un milieu de vie inclusifs, accessibles, sains et sécuritaires, dans la mesure du possible. Préserver, dans les relations professionnelles, le caractère confidentiel propre à un rapport de confiance s'inscrit aussi dans l'application du bien-être commun.

3. Axes d'intervention



Saines habitudes de vie

L'axe des saines habitudes de vie vise à développer des compétences et des connaissances nécessaires à une bonne santé mentale et physique. Plusieurs activités touchent d'une manière ou d'une autre à cet axe; les jeunes peuvent y apprendre des techniques, perfectionner des habiletés, expérimenter de manière autonome, participer à des ateliers de prévention et se familiariser avec les ressources et outils disponibles.

Contact avec la nature

L'intervention par le contact avec la nature favorise la reconnexion avec l'environnement et avec soi, en plus de procurer des bénéfices sur la santé grâce à une meilleure qualité de l'air, à la réduction des îlots de chaleur et à un environnement sonore plus calme. De plus, la pratique d'activités physiques augmente et favorise le développement d'un sentiment d'accomplissement individuel.

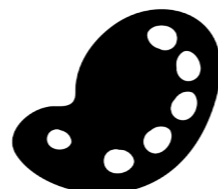


Mixité sociale

Le Tremplin encourage les résidents et résidentes à rencontrer des populations de différents milieux socioéconomiques et culturels tout en invitant la communauté locale à participer aux activités publiques et à s'engager dans notre milieu, notamment grâce à des partenariats avec d'autres organismes. L'objectif est de favoriser l'ouverture d'esprit, d'élargir le champ des possibles et de dynamiser positivement le quartier autour du Tremplin.

Contact avec les arts et la culture

Les activités artistiques et sociales du Tremplin permettent aux résidents et résidentes de s'exprimer de manière créative, d'ouvrir leurs perspectives sur le monde et de développer un esprit critique. La salle multifonctionnelle du Tremplin offre un espace créatif ouvert tandis que des sorties culturelles sont aussi organisées. Ce cadre privilégié et rassurant permet de découvrir diverses formes d'art, de s'exposer aux différentes cultures et d'expérimenter par soi-même.



4. Orientations, stratégies clés, résultats attendus, moyens et échéanciers

Orientations	Stratégies clés	Résultats attendus	Moyens	2024	2025	2026	2027
Services Consolider et développer, au besoin, des projets et des services en adéquation avec la mission du Tremplin 16-30	1.1 Définir et promouvoir auprès des personnes utilisatrices et des partenaires l'approche d'intervention selon les 4 axes (mixité sociale, saines habitudes de vie, contact avec la nature et les arts et la culture).	En 2027, le Tremplin 16-30 a une approche et une trajectoire de services connue et reconnue par les personnes utilisatrices ainsi que par les collaborateurs et collaboratrices.	1.1.1 Déterminer un plan des activités souhaitées en lien avec les différents axes (considérer ce qui a déjà été fait).				
	1.2 Maintenir et développer de nouvelles collaborations avec les différentes équipes externes de services complémentaires selon les besoins identifiés (santé mentale, dépendance, etc.).		1.1.2 Identifier des partenaires pour les 4 axes d'intervention.				
	1.3 Clarifier le cadre d'intervention et la trajectoire de services pour les personnes utilisatrices avant, pendant et après le séjour.		1.1.3 S'assurer de la visibilité des 4 axes dans les communications de l'organisme (rapports annuels et site web, infolettre) et d'avoir une identité visuelle pour chaque axe (logo).				
			1.1.4 Définir clairement et de façon concise les 4 axes d'intervention.				
			1.2.1 Établir un bottin des collaborations pour les services externes et le tenir à jour, selon un calendrier annuel.				
			1.3.1 Poursuivre le cadre d'intervention pour le « avant » séjour déjà amorcé, en lien avec le poste d'intervention liste d'attente.				
			1.3.2 Entériner et maintenir le suivi post-séjour de 3 mois.				
			1.3.3 Définir et actualiser les rituels de départ.				
Ressources humaines Assurer la capacité d'action et le bon fonctionnement du Tremplin 16-30	2.1 Actualiser les descriptions de postes en fonction des besoins de l'organisme.	En 2027, le Tremplin a une équipe et une gouvernance stables, adaptées et compétentes	2.1.1 Adapter les tâches de l'équipe selon les compétences, les connaissances et les expériences de chacun-e.				
	2.2 Déployer un comité de consultation interne sur les enjeux RH.		2.1.2 Finaliser et partager les descriptions de poste.				
	2.3 Élaborer une planification de la relève permettant notamment le transfert de connaissances.		2.2.1 Déterminer les personnes qui formeront le comité (membres de l'équipe et du CA).				
	2.4 Poursuivre les efforts dans la diversification des sources de financement.		2.2.2 Déterminer les fonctions du comité et les enjeux prioritaires à traiter.				
			2.3.1 Réfléchir aux besoins de l'organisme concernant les postes d'Emplois Été Canada.				
			2.3.2 Prévoir les besoins en ressources humaines (embauche et intégration) pour les départs à moyen terme.				
			2.3.3 Fournir toutes les formations et activités d'intervention pertinentes (internes et externes) et en assurer le retour.				
			2.3.4 Créer un mandat de supervision clinique à l'interne pour les nouveaux et nouvelles intervenant-e-s.				
			2.4.1 Prioriser sur les financements à la mission globale.				
			2.4.2 Réfléchir à l'autofinancement.				

Orientations	Stratégies clés	Résultats attendus	Moyens	2024	2025	2026	2027
Partenaires Mobiliser les partenaires autour d'enjeux prioritaires pour les personnes utilisatrices du Tremplin.	3.1 Consolider les partenariats spécifiques et identifier les enjeux et leviers d'actions.	En 2027, le Tremplin, en collaboration avec les différents partenaires, réalise des actions qui visent à améliorer l'accès aux services sociaux, aux logements et à un revenu décent.	3.1.1 Participer davantage aux AGA et événements des organismes partenaires.				
	3.2 Clarifier et prioriser nos implications aux différentes tables et autres concertations selon notre mission et les pratiques innovantes.		3.2.1 Établir une liste des implications actuelles, en vérifier la pertinence et la cohérence avec la mission, puis s'assurer qu'il n'y ait pas de lacune.				
Engagement Maintenir l'implication du Tremplin afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes en situation de vulnérabilité de la région de Sherbrooke.	4.1 Affirmer et communiquer notre positionnement et notre expertise dans une visée politique.	Le Tremplin contribue activement au développement de logements sociaux avec soutien communautaire à Sherbrooke.	4.1.1 Prendre position officiellement au nom de l'organisme, selon une vision commune de l'équipe.				
	4.2 Contribuer au développement de projets jeunesse visant le logement social avec soutien communautaire.		4.1.2 Participer activement aux manifestations, militantisme, sorties publiques, etc. concernant les enjeux prioritaires du Tremplin et faire participer les utilisateurs et utilisatrices. 4.1.3 Se tenir informé sur les publications officielles, les plans et les décisions des instances gouvernementales. 4.1.4 Communiquer sur nos plateformes numériques nos positions politiques, ainsi que nos implications et nos engagements.				
			4.2.1 Établir un plan de développement (priorités pour les jeunes, critères d'engagement ou non pour le Tremplin). 4.2.2 Demeurer à l'affût des opportunités pour le Tremplin et des initiatives des partenaires.				



Tremplin 16-30

Tremplin 16-30 de Sherbrooke

95, rue Wellington Sud, bur. 10
Sherbrooke, QC J1H 5C8

Ligne générale : 819 565-4141
Art social et salle : 819 565-9395
www.tremplin16-30.com